

code postal : 05330

Commune de SAINT CHAFFREY

code Insee : 05133

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° 05-2017-07-31-007

du 31/07/17

mis à jour le

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [PPR]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non

Approuvé par arrêté
préfectoral
n° 2009- 349-14
Modifié par arrêté préfectoral
n°05-2017-07-31-006

date 15/12/2009

31/07/2017

aléa

Avalanche
Glissement de terrain
Chute de pierre
Inondations
Crue torrentielle

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Le règlement**Les documents graphiques : carte d'aléas et de zonage réglementaire**consultable sur Internet * consultable sur Internet * consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte

Moyenne

Modérée

Faible

Très faible

zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 Zone 1 *

* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicitéconsultable sur Internet *

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus
en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement**Cartographie du PPR de la commune de SAINT CHAFFREY : 1 carte d'assemblage A3 des aléas, 1 carte A3 des aléas,
1 carte d'assemblage A3 du zonage et 4 cartes A3 du zonage réglementaire**

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre **2**

catastrophes technologiques

nombre

Date : 01/08/2017